



SwissErgo

Assemblée générale de SwissErgo, 26.03.2010

Rapport du président pour l'année 2009

Introduction

Ainsi que je l'avais annoncé lors de mon élection à la présidence de SwissErgo en 2008, j'ai souhaité que, durant mon mandat, le comité de SwissErgo investisse particulièrement le champ de la sécurité au travail, notamment en vue de la reconnaissance des ergonomes comme spécialistes de la sécurité au travail (MSST). Le rapport 2009 du président reflète les efforts importants déployés dans ce domaine ; on verra toutefois que le comité a eu à cœur de poursuivre ses actions dans les nombreux autres champs d'intervention de l'ergonomie.

Reconnaissance MSST des ergonomes

En 2009, le comité a poursuivi le travail d'argumentation et de lobbying entrepris par nos prédécesseurs il y a plusieurs années en vue d'obtenir la reconnaissance des ergonomes comme spécialistes MSST. L'an dernier, un argumentaire de 25 pages démontrant les apports de l'ergonomie à la sécurité au travail a été rédigé en français. Ce travail s'est fait en coordination avec l'Association suisse des infirmières de santé au travail (ASIST), qui a rédigé son propre argumentaire dans le même but.

Depuis lors, l'argumentaire a été traduit en allemand par notre consœur Mme Diana Hornung. Ce sujet fera l'objet d'un exposé à l'issue de l'assemblée générale 2010. L'argumentaire en français et en allemand sera distribué aux participants à l'AG. Je souhaiterais également qu'il soit diffusé auprès de l'ensemble des membres de SwissErgo.

Au dernier trimestre 2009, John Fénix et moi avons pu rencontrer ou contacter plusieurs parlementaires fédéraux, en collaboration avec Sarah Bonjour, présidente de l'ASIST. A cette occasion, Mme Josiane Aubert (PS, Conseil national), Mme Maria Roth Bernasconi (PS, Conseil national), Mme Liliane Maury Pasquier (PS, Conseil des Etats), M. Felix Gutzwiller (PLR, Conseil des Etats), M. Laurent Favre (PLR, Conseil national), M. Luc Barthassat (PDC, Conseil national) et M. Roger Nordmann (PS, Conseil national) se sont dit prêts à étudier notre dossier et à déposer une interpellation au Conseil fédéral, afin de demander la reconnaissance MSST des ergonomes et des infirmières de santé au travail. Ces interpellations seront déposées au Conseil national et au Conseil des Etats lors de la prochaine session parlementaire.

Dans cette optique; il serait opportun d'envoyer également notre argumentaire au Seco, à la Suva et aux présidents des associations professionnelles membres de SuissePro, l'association faîtière des associations de spécialistes en santé et sécurité au travail.

J'ai bon espoir que les interpellations au Conseil fédéral jouent un rôle décisif dans la reconnaissance MSST de notre profession. En effet, depuis huit ans que je suis membre du comité de SwissErgo, j'ai constaté que les autorités et les présidents des

autres associations professionnelles sont plus sensibles que par le passé aux apports de l'ergonomie à la sécurité au travail. Il reste à présent à traduire ce changement de mentalités dans les textes de lois.

Relations publiques et promotion de l'ergonomie

Lors de l'assemblée générale 2009, le comité a soumis à la votation un projet de brochure sur les apports de l'ergonomie à la sécurité au travail. Il a été décidé d'investir une somme importante pour concevoir ce document, en collaboration avec le Seco et la Suva. Cette question a été abordée lors de la réunion 2009 entre Suissepro et la Suva le 26.05.2009 ; à cette occasion, la Suva a donné son accord de principe à cette collaboration, en demandant toutefois que le projet soit précisé (contenu, forme, public-cible, rôles, etc.).

Le 25.09.2009, une rencontre s'est tenue entre le soussigné et MM. Martin Gschwind et Beat Hohmann, de la Suva. Lors de cette réunion, MM. Gschwind et Hohmann ont confirmé leur accord pour participer au projet, sous une forme cependant différente de ce qui était prévu initialement. Au lieu de la rédaction d'une brochure, qui présenterait des contraintes de mise en page et d'impression, le but est à présent de diffuser le contenu dans une série d'articles thématiques dans la revue IZA. Les articles seraient préalablement relus par un comité éditorial, composé de représentants de SwissErgo, du Seco, de la Suva et de IZA. Une fois publiés dans IZA, les articles seraient également publiés en version électronique à télécharger, sur les sites web de la Suva, du Seco et de SwissErgo. Cette proposition rejoint les suggestions faites par certains participants à l'AG 2009, qui estimaient que la forme d'une brochure imprimée n'était pas forcément optimale. Elle permettrait également de renforcer les liens entre SwissErgo et notre organe de communication IZA.

Cette nouvelle proposition doit encore être approuvée définitivement par le Seco, la Suva et IZA. Un projet de convention écrite a été remis récemment à chaque partie et nous attendons les réponses pour poursuivre.

∞

Au cours de l'année 2009, divers articles consacrés à l'ergonomie, dont plusieurs écrits par des membres de SwissErgo, sont parus dans IZA. Les thèmes suivants ont été traités : « SwissErgo - une association professionnelle novatrice » (IZA 1/2009), « L'ergonomie : tendance du travail à l'écran et nouvelles connaissances scientifiques » (IZA 2/2009), « XXIIes Journées Franco-Suisses de médecine et santé au travail » et « Ergo'IA 2008 : Ergonomie et informatique avancée » (IZA 4/2009).

IZA joue un rôle important pour la communication au sein de SwissErgo, avec les autorités et avec nos collègues d'autres associations professionnelles. En publiant régulièrement des articles dans cette revue, nous contribuons à faire connaître notre discipline dans le monde de la santé-sécurité au travail. J'encourage donc tous les membres de SwissErgo à proposer des articles à IZA.

∞

En 2009, des formations sur l'ergonomie et le maintien en emploi ont été organisées par des offices d'assurance-invalidité dans toute la Suisse, à l'intention de leurs conseillers en réadaptation. J'ai eu l'occasion de participer à certaines de ces formations, ainsi que d'autres membres de SwissErgo ; lors de ces cours, j'ai notamment présenté notre association, ainsi que le rôle des ergonomes dans le maintien en emploi de travailleurs atteints dans leur santé.

∞

Enfin, comme par le passé, un effort important a été fourni pour réaliser régulièrement des newsletters ; celles-ci ont été envoyées par e-mail aux membres de l'association et sont également consultables sur www.swissergo.ch. Depuis la dernière assemblée générale, 7 newsletters consacrées aux thèmes suivants ont été publiées :

- Campagnes européennes de prévention des TMS
- Rapport du président pour l'année 2008
- Journée suisse d'ergonomie 2009
- Ergonomie au poste de travail informatisé
- Modules d'enseignement Ergonomie-KAN pour les constructeurs
- Mesures du SECO, des cantons et de la SUVA contre les problèmes de dos

Formation continue en ergonomie

La formation continue de nos membres est une tâche centrale de SwissErgo, au même titre que la promotion de notre profession. En 2009, deux manifestations ont été organisées. A la suite de l'assemblée générale 2009, le Prof. Helmut Krueger a donné une conférence sur le thème de l'anthropométrie ; Dieter Schmitter a animé un atelier sur l'utilisation des normes anthropométriques pour la conception et l'aménagement de postes de travail. Le 12 novembre 2009 a eu lieu à Fribourg la Journée suisse d'ergonomie, consacrée à la conception centrée sur l'utilisateur final. Cette journée a été organisée conjointement avec l'association d'ergonomie informatique Usabilité Netzwerk Schweiz, présidée par Daniel Felix. La fréquentation s'est avérée tout à fait honorable en comparaison internationale ; les conférences, de haut niveau, ont permis de mieux faire connaître les apports de l'ergonomie à la conception d'objets et de systèmes de travail, p.ex. dans l'industrie, les transports et les soins. Deux articles ont été publiés par la suite, l'un dans IZA et l'autre dans Entreprise Romande.

La Journée suisse d'ergonomie 2010 portera sur le thème « Ergonomie et organisation du travail ». Elle aura lieu le jeudi 4 novembre 2010 à Fribourg.

Pour 2011, SwissErgo est invitée à participer à l'organisation d'un congrès sur la prévention des lombalgies et des troubles musculosquelettiques chez les soignants ; ce congrès est organisé par la SOHF, Swiss Medical Society for Occupational Health in Health Care Facilities. Une première collaboration avec cette association s'était faite en 2006, pour la mise en place du congrès « Ergonomie à l'hôpital » à Lausanne, qui avait été un succès.

Ainsi, entre 2009 et 2011, SwissErgo aura mis sur pied des conférences touchant aux trois domaines de l'ergonomie selon l'International Ergonomics Association : l'ergonomie cognitive, l'ergonomie organisationnelle et l'ergonomie physique. De la sorte, le comité espère répondre aux attentes diverses des membres de l'association.

Enfin, le comité souhaite mettre sur pied en 2011 un événement particulier à l'intention des membres de SwissErgo. L'objectif est de fêter, avec un peu de retard, les 10 ans de SwissErgo et de prendre le temps d'échanger sur les priorités à poursuivre dans les prochaines années. Une proposition sera soumise au vote de l'assemblée générale le 26 mars prochain.

Relations avec d'autres associations professionnelles

Une tâche importante du président de SwissErgo est de siéger à la Conférence des présidents de Suissepro. La Conférence réunit les présidents des associations membres de Suissepro ; elle joue un rôle central dans les échanges d'informations entre nos associations respectives et avec les autorités. C'est notamment par ce biais que nous sommes informés des procédures de consultation lors de changements législatifs.

Les présidents des associations membres de Suissepro se sont rencontrés à cinq reprises en 2009. Ces réunions ont porté sur les nouveautés des sociétés et des deux commissions (commission des valeurs-limites et Kommission für Arbeitswissenschaft), sur la planification des manifestations des sociétés, ainsi que sur des mises en consultation, demandes et prises de position politiques et sociales.

En 2009, l'Association suisse des infirmières de santé au travail a adhéré à Suissepro, suite à des échanges entre le soussigné et la présidente de cette association. En 2010, ce sera au tour de la Société suisse de psychologie du travail et des organisations (SGAOP) de rejoindre Suissepro.

Suissepro a décidé de mettre sur pied un prix scientifique destiné à récompenser des travaux de diplômés en santé et sécurité au travail. Le règlement sera soumis à la prochaine Assemblée des délégués le 13 avril 2010.

Le 26.05.2009 s'est tenue la réunion annuelle entre les présidents d'associations et la Suva. Les discussions ont porté principalement sur le projet de brochure sur l'ergonomie et la sécurité (cf. plus haut), la révision de la Loi sur l'assurance-accidents, l'application de la directive MSST, les priorités actuelles de la Suva (amiante, projet Vision 250 Vies, etc.) et la réorganisation de son secteur Prévention.

Le 16.02.2010 a eu lieu une réunion similaire avec le Seco. A cette occasion, les thèmes suivants ont été discutés : réorganisation du secteur Conditions de travail du Seco (fusion des inspectorats fédéraux du travail de Lausanne et Zurich, regroupement à Berne, etc.), formation CAS des inspecteurs du travail, intégration de la Loi sur le travail dans l'application de la directive MSST, campagne d'inspection orientée sur les troubles musculo-squelettiques, rôle des employés du Seco dans les associations professionnelles, etc.

En septembre 2009, j'ai participé, ainsi que plusieurs collègues de SwissErgo, au 44^e congrès de la Société d'Ergonomie de Langue Française (SELF), à Toulouse. Le thème en était « Ergonomie et organisation du travail ». L'assemblée générale de la SELF s'est tenue dans ce cadre ; j'ai profité de cette occasion pour réaffirmer à la SELF l'intérêt que lui porte SwissErgo et notre souhait de poursuivre les relations amicales entre nos deux associations.

∞

Pour clore la question des relations avec d'autres associations, il convient encore de rappeler que la Journée suisse d'ergonomie 2009 a été organisée en partenariat avec le Usabilité Netzwerk Schweiz ; j'espère qu'il s'agit de la première d'une longue série de collaborations et qu'un rapprochement de nos deux associations d'ergonomie se réalisera prochainement.

Ergonomes Européens

Thomas Stüdeli a pris la relève de Berit Klarer Kassli pour le pilotage du National Assessment Board. Il n'y a pas eu de nouveau candidat helvétique au titre d'Ergonome Européen en 2009 ; par contre, trois Ergonomes Européens ont pu renouveler leur titre pour 5 ans. La Suisse compte actuellement 27 Eur. Erg., dont la liste peut être consultée sur le site www.eurerg.org.

Il convient de souligner que, pour rédiger l'argumentaire en vue de la reconnaissance MSST des ergonomes, le comité s'est fortement appuyé sur le référentiel de formation du Centre for Registration of European Ergonomists (CREE). Sur la base de ce référentiel, l'argumentaire montre que les questions de sécurité occupent une place importante dans la formation et la pratique des Ergonomes Européens. Il apparaît ainsi que les échanges entre SwissErgo et nos collègues européens peuvent contribuer à faire avancer la cause de l'ergonomie en Suisse.

EduGroup

Le comité a poursuivi ses réflexions au sujet de la formation en ergonomie en Suisse. Yves Grassioulet a finalisé le répertoire des cours d'ergonomie dans notre pays, en collaboration avec les responsables des principaux cours. Ce répertoire pourra être téléchargé sur notre site Internet sous peu. Il permettra de répondre plus facilement aux personnes qui contactent régulièrement le comité afin de connaître les formations existantes.

Pour la suite, Yves Grassioulet a prévu de réunir les responsables de filières pour discuter des possibilités de collaboration entre eux. L'idée serait notamment que chaque responsable indique quels domaines du référentiel de formation du CREE sont couverts par son cursus d'études. De la sorte, les étudiants intéressés par le titre d'Ergonome Européen sauraient dans quelle mesure ils répondent aux exigences de formation du CREE et où ils pourraient suivre les formations complémentaires nécessaires.

Fonctionnement du comité

Suite au départ d'Esther Bergande et de Marino Menozzi du comité en 2009, un nouveau webmaster a dû être trouvé pour notre site Internet. Daniel Gerkens, de l'entreprise Soultank AG, a accepté de reprendre cette tâche.

Le comité a décidé de se rencontrer dorénavant un jour par année « au vert », en dehors de ses 4 à 5 séances annuelles. Les objectifs sont d'une part de pouvoir mieux faire connaissance les uns avec les autres et d'autre part de dégager du temps pour traiter de questions de fond (stratégies, projets, etc.) qui ne peuvent qu'insuffisamment être abordées dans les séances habituelles, qui sont toujours très chargées

Enfin, après huit années de travail au sein du comité de SwissErgo, dont les deux dernières comme président, je me retirerai du comité à l'occasion de l'assemblée générale 2009. Ces années de collaboration ont constitué une expérience très enrichissante et m'ont permis de rencontrer de nombreuses personnes intéressantes ; j'espère avoir pu contribuer modestement à la promotion de l'ergonomie en Suisse. Je resterai à la disposition du comité, dans la mesure de mes possibilités, pour les questions touchant à la sécurité au travail ; par ailleurs, je continuerai à expertiser, en Suisse romande, les dossiers de candidature pour le titre d'Ergonome Européen.

Je conclurai en remerciant chaleureusement toutes les personnes avec qui j'ai pu collaborer au cours de ces 8 années de comité, ainsi que tous ceux qui se sont investis et s'investissent encore dans le fonctionnement de notre association. Je formule mes meilleurs vœux au comité pour la poursuite de ses activités, et invite toutes les personnes intéressées à se porter candidates pour le rejoindre !

Rafaël Weissbrodt, Lausanne, 02.03.2010